



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 SEPTEMBRE 2025

Délibération n°79-2025
Rapporteur : Sabrina BECHET

Votants : 26

L'an deux-mille-vingt-cinq, le vingt-quatre septembre, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Sara FERAUD, Mickael PEREIRA, Camille DAEL, Sabrina BECHET, Pascal SEJOURNE, Frédérique PARIS, Jérôme VARANGLE, Pierre JALET, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASNON, Thierry JOSSE, Laurence BEATRIX, Regis ROUSSEL, Colette GENET, Pascal GRIHAULT, François VANFLETEREN, Claire PITETTE, Pascal DIDTSCH, Simon JARAIE

Pouvoirs : Louis CHOAIN à Marie-Lyne VAGNER, Guillaume WIENER à Thierry JOSSE, Pierre BIBET à Sara FERAUD, Julien LEFEVRE à Camille DAEL, Ulrich SCHLUMBERGER à François VANFLETEREN, Pascal DIDTSCH à Laurence CAUSIER-LEMIRE

Absents : Hugues CANTEL, Valérie DIOT, Chantal HERVIEU, Justine PIQUOT, Gérard DUBUCHE, Sébastien LERAT, Sandrine BOZEC,

Date de la convocation : jeudi 18 septembre 2025

Secrétaire de séance : Mickael PEREIRA

Objet :

MON LOGEMENT 27 : VALIDATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2024

Exposé des motifs :

Le code général des collectivités territoriales prévoit une présentation des rapports annuels d'activité des syndicats dont la Ville est membre au conseil municipal.

Le rapport d'activité de Mon Logement 27 a été validé et transmis par la suite à la Ville.

Il est proposé au conseil municipal de prendre acte du rapport annuel d'activité 2024 de Mon Logement 27

Délibération :

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 1524-5

Vu le rapport annuel d'activité de Mon Logement 27 ci-annexé

Considérant l'obligation de présenter ce rapport d'activité devant le conseil municipal

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de prendre acte du rapport d'activité 2024 de Mon Logement 27

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 29/09/2025,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

